

# Un type picard par-delà les frontières : le <nom jeté>

## 1. INTRODUCTION

Le dialecte picard est étudié non seulement dans l'*Atlas linguistique et ethnographique picard* (ALPic.), dont c'est l'objet principal, mais aussi dans l'*Atlas linguistique de la Wallonie* (ALW), à côté des dialectes wallon et lorrain.<sup>1</sup> Ces deux atlas ont donc en commun une partie de leur objet. En revanche, quant à leurs méthodes et à leurs conventions, les deux projets atlantographiques diffèrent fortement, comme le souligne Jacques Landrecies (2001 : 231, n. 3). Ces difficultés s'ajoutent, de l'avis du même auteur, au clivage administratif du domaine linguistique picard entre France et Belgique.

Ainsi, du côté belge, « la réalité du picard du Hainaut occidental est massivement masquée par son inclusion dans la zone linguistique du wallon, aussi bien dans la perception populaire que dans les classifications de la communauté scientifique qui tend souvent, par commodité, à ne considérer qu'une seule zone « wallonne ». Par ailleurs l'existence d'une zone de transition dite « wallo-picarde » ne contribue pas, on s'en doute, à améliorer la visibilité du picard de Belgique » (2001 : 231, n. 2).

Quant à la recherche française, lorsque qu'elle s'intéresse au picard « l'ampute-t-[elle] presque toujours spontanément de sa

---

<sup>1</sup> Nous remercions Jean Lechanteur, Nicolas Mazziotta et Jean-Marie Pierret pour leur relecture attentive.

partie belge » (2001 : 231). Même au sein du domaine français, une vision globalisante est rendue difficile par ce que Jean-Michel Eloy appelle, avec P. Ivart, l'inexistence d'une *conscience picarde*, pour la raison que « la Picardie n'a jamais constitué une unité politique, et la partie nord du domaine linguistique picard ignorait même que son parler était picard » (Eloy 1997 : 80). En cela, souvent, les dialectologues sont aussi des acteurs du champ dialectal qu'ils étudient. Et Jacques Landrecies de conclure : « Il existe donc non seulement une quasi impossibilité technique à travailler sur l'objet total mais, de façon plus pernicieuse, une réelle difficulté à penser cet objet dans sa globalité » (Landrecies 2001 : 231).

C'est cette assertion que nous voudrions contredire ici, par l'examen attentif d'un fait de langue à travers ces deux entreprises sinon sœurs, du moins cousines, l'ALPic. et l'ALW. Au-delà du caractère particulier de notre exemple, c'est un questionnement méthodologique qui nous anime. Les deux ouvrages peuvent-ils s'enrichir l'un l'autre ? Peut-on étendre à des matériaux d'une région une méthode exogène ? L'est-elle d'ailleurs vraiment ? Pour illustrer cette réflexion et esquisser des pistes, il convient de plonger dans la matière à travers un exemple, pas tout à fait choisi au hasard.

## 2. UN CAS PARTICULIER

Lorsqu'un dialecte se perd, se maintient plus longtemps la mémoire de termes affectifs, qu'ils soient hypocoristiques ou injurieux. Parmi ces termes, de nombreux surnoms se transmettent, qui sont parfois devenus sémantiquement opaques ou sujets à des réinterprétations populaires. Ces désignations peuvent, en fran-

çais, être dites *surnoms* ou, mieux, *sobriquets*. En picard, de nombreux types lexicaux permettent d'exprimer la notion. L'un d'eux, épingle par l'ALPic., a retenu notre attention ; il s'agit des formes *nōcté*, *nōctæ* et apparentées, présentes en une quinzaine de points de l'ALPic., principalement dans le Nord (d'Erquinghem-Lys à Thivencelle), mais avec quelques attestations dans le Pas-de-Calais.

Comme les autres atlas linguistiques français de la campagne du C.N.R.S., l'*Atlas linguistique et ethnographique picard* nous livre les résultats bruts des enquêtes de terrain, reportant le travail d'analyse à une phase ultérieure, ceci à des fins d'efficacité. Malheureusement, les contingences extra-scientifiques ont souvent mené à l'arrêt des travaux, avant cette phase d'analyse (voir Le Dû 1997 : 9). Au moins peut-on se réjouir de la grande quantité de matériaux publiés, pour toutes les régions de France. Au surplus, l'*Atlas linguistique de la France* (ALF) peut servir à compléter la documentation lorsqu'une question n'est pas présente dans un atlas régional.

La documentation concernant le type qui nous intéresse se résume donc, sur la base de cette collection, à une liste de résultats d'enquête : *nōcté* (en une petite dizaine de points) ; *nōctæ*, *nōctœ*, *nōcè*, *nōcœ* (chaque forme en un point) ; *ōcèt* (fém., en un point) et *nō d ōcè* (en un point).

Le dossier est mince, on en conviendra, pour qui voudrait écrire l'histoire de ces formes. L'étoffer est cependant chose aisée, car il s'avère que la notion a également fait l'objet d'un traitement dans l'*Atlas linguistique de la Wallonie* (ALW). Toutefois, les deux projets atlantographiques n'ont, comme on l'a dit, ni les mêmes conventions, ni les mêmes méthodes.

La première interrogation touche donc à la pertinence d'un

tel rapprochement. La seconde concerne sa faisabilité. S'agit-il bien de variétés dont la parenté justifie de les examiner conjointement ? La disparité des matériaux n'est-elle pas trop grande ? Pour répondre à ces questions, il convient d'examiner les diverses caractéristiques des deux enquêtes.

## 2.1. LES QUESTIONS DE PERTINENCE : COUCHES CHRONOLOGIQUES, FRONTIÈRES ET HOMOGÉNÉITÉ DU TERRITOIRE

Les enquêtes de l'ALW s'étalent entre 1924 et 1959, sont le fait de nombreux enquêteurs, ont pour chaque point plusieurs témoins, choisis pour la « pureté » de leur langue (ayant peu voyagé, épousé quelqu'un du village, etc.). Quant à l'ALPic., il se base sur un questionnaire finalisé en 1960 ; les enquêtes, menées par quelques chercheurs, ont lieu entre 1961 et 1987. Ici en revanche, la langue picarde (ou *patois de village*) n'est plus qu'un souvenir chez les témoins, choisis pour l'avoir connue ; presque tous ont plus de 60 ans au moment des enquêtes (ALPic. 1, introduction). S'agit-il de couches chronologiques comparables ? La postériorité de l'ALPic. se trouve nuancée par l'âge moyen des témoins. En revanche, ces choix méthodologiques sont symptomatiques de la différence de vitalité entre les régions — ce qui relève plus de la sociolinguistique que de la dialectologie *stricto sensu*.

Ensuite se pose la question des frontières linguistiques. La répartition géographique des terrains d'enquêtes entre les *atlas par région* a souvent fait l'objet de critiques (voir par exemple Tuaillon 1976 : 27-28), mais ces répartitions étaient d'ordre pré-scientifique ; les découpages correspondaient aux forces vives et aux désirs individuels des chercheurs à l'œuvre, sans chercher à coller à une quelconque réalité linguistique. D'où la bizarrerie de ne pas inclure le territoire picard de Belgique dans la nomenclature de

l’ALPic., bizarrerie dont se dédouant Fernand Carton et Maurice Lebègue lorsqu’ils signalent, dans l’introduction, que cette décision « a été prise antérieurement à [leur] désignation comme responsables » (ALPic. 1, introduction).

Quant à la question d’une délimitation précise entre les aires dialectales (en l’occurrence entre normand, parlers d’Île-de-France, champenois et wallon), elle n’est plus aujourd’hui considérée comme légitime. Il est reçu que l’existence de « zones de transition » entre aires dialectales est l’une des caractéristiques mêmes des variétés non normées ; tenter d’y mettre trop d’ordre ne peut être qu’arbitraire. Dès lors, si l’on souhaitait prolonger l’expérience de rassembler les matériaux picards français et belges, les limites géographiques se devraient d’être très englobantes, afin d’étudier également ces zones de transition.

En ce qui concerne le type lexical qui nous occupe, il ne s’étend guère au-delà d’Izel-les-Hameaux et Prouvy en France, d’Ath en Belgique, soit bien en deçà de zones que l’on peut considérer comme l’extension maximale du domaine picard, et nous pouvons donc provisoirement écarter cette question.

Enfin, quant à l’homogénéité interne du territoire que nous souhaitons réunir, il s’agit d’un postulat scientifique admis, conforté par la focalisation de l’attention (des linguistes comme des locuteurs, du reste ; cf. Eloy 1997 : 209-210) sur quelques traits particulièrement saillants. Ainsi, la conservation du K + A (picard et nord-norm. *câr* vs norm. *châr*, fr. *char*, champ. *châr*, wall. *tchâr*, *tchôr*...) ou la réalisation du -t final dans la conjugaison de la 3<sup>e</sup> ppl. sont des marqueurs identitaires assumés, voire revendiqués, sur l’ensemble du domaine.<sup>2</sup> Que l’existence d’une langue comme

---

<sup>2</sup> En revanche, la forme *ch(e)* de l’article défini, autre trait très investi au niveau identitaire, n’est quant à elle pas commune à toutes les variétés de picard.

unité discrète, au sein de l'ensemble des productions langagières, se fonde sur des traits linguistiques définis par les linguistes ou sur la conscience des locuteurs, l'identité du picard comme une entité à la fois différente du français et des autres dialectes d'oïl est bien acquise.

## **2.2. LES QUESTIONS DE FAISABILITÉ : TRANSCRIPTION, MAILLAGE ET PRÉSENTATION DES MATERIAUX**

Il convient de dépasser la différence des systèmes de transcriptions phonétiques utilisés. Dans le cas qui nous occupe, nous pourrons nous satisfaire d'une transcription dans l'orthographe Feller, pratiqué largement de chaque côté de la frontière (ou du système proposé par Debrie 1966, qui n'en diffère que sur des points de détail). Pour des études phonétiques, un recours à l'alphabet phonétique international ou au système graphique de l'abbé Rousselot semble être une solution raisonnable.

Une autre difficulté est plus cosmétique : le maillage du réseau d'enquête, bien plus dense dans l'ALW que dans l'ALPic. Ici, il conviendra simplement de ne pas être berné par une différence quantitative, par exemple par le dessin d'isoglosses délimitant des aires, plutôt qu'à des symboles insistant sur les points d'enquête. Pour l'examen de cas à la fragmentation importante, on ne s'interdira pas de compléter les données par les nombreux lexiques locaux, couvrant pratiquement tout le domaine.

Enfin, il nous faut évidemment évoquer la principale différence scientifique entre les deux projets. Tandis que l'ALPic., ainsi que tous les atlas linguistiques régionaux de France, s'inter-

dit d'interpréter les matériaux,<sup>3</sup> l'ALW a ceci de particulier que ses auteurs fournissent une analyse diachronique et étymologique des données. L'objectif de l'ALW n'est donc pas de fournir les données d'enquête brutes mais, au contraire, de les expliquer et de les classer. Dès lors, chaque mot est analysé, étymologisé, comparé avec les formes rencontrées dans la lexicographie, etc. Cette méthodologie, pour coûteuse en temps qu'elle soit, permet de donner au lecteur le moyen de comprendre et d'organiser ce qu'il lit.

Dans le cas que nous étudions, cette particularité de l'ALW nous permet de nous appuyer sur une part du travail déjà réalisée, la confrontation entre les deux récoltes de matériaux devant permettre, *in fine*, soit de confirmer soit d'infirmier l'analyse, voire d'en étendre les conclusions.

Des quelques divergences soulevées, aucune ne semble donc à même de mettre à mal la légitimité de la démarche. Il reste donc à reprendre le dossier, cette fois composé de l'ensemble des matériaux.

### 2.3. LES MATÉRIAUX

#### LES MATÉRIAUX DE L'ALW

Ceux-ci sont répartis en deux paragraphes, le premier rassemblant les réponses analysées comme représentant les types lexicaux <nom jeté> (sous a) et <nom nom jeté> (sous b) :

- a. <nom jeté> : *nō šté* No ; To 1 (ou «*neom žté*»), 7, 94, 99 |

---

<sup>3</sup> Voir même revendique de ne rien en faire, comme le rappelle Andres Kristol dans l'*in memoriam* qu'il consacre à Gaston Tuaillet (RLiR 76 : 612-613).

«*neom žté*» To 1 (ou *nō štē*), 78 | *nō štē* To 39 | *nēš ſtē* To 78 | *nēš ſtē* To 73 | *nāw ſtē* To 6 | *no ſtē* A '52 || b. <nom nom jeté> : *nō nōſtē/æ* A 7 | *nō nōſtē* A 2.

Le second paragraphe regroupe des formes non réductibles aux types cités ci-dessus, mais présentant apparemment un lien de parenté avec celles-ci, puisqu'elles sont analysées comme étant des formes déverbales du type <nom jeter> :

+**nôchét**, +**nochét...** : *nōſē* To 2, 28 | *nōſe* To 13, 24 | *nōſē* To 27, 37 | *nōſē* To 58 | *noſē* A 12, '20 | -*e* A '10 |-*à* A 28, 55 | *noſē* To '71.

Ces données sont cartographiées de façon synthétique ; voici la portion de carte qui nous intéresse :



Carte 1, extraite de ALW 17,  
not. III et carte 45 SURNOM, SOBRIQUET

### LES MATÉRIAUX DE L'ALPIC.

Les matériaux cartographiés par Carton et Lebègue sont les suivants : *nōcté* aux points 13, 14, 16, 23, 24, 35, 36, 43 ; *nōcté* au point 33 ; *nōctá* au point 15 ; *nōcé* au point 34 ; *nōcē* au point 39 ; *nōcœ* au point 26 ; *ōcēt* (fém.) au point 23 ; *nō d ōcé* au point 25.

On signalera l'isolement de l'attestation du point 39. Par ailleurs, une note en bas de carte rapporte qu'à part la forme du point 23, les réponses sont masculines.



### LES AUTRES MATÉRIAUX

Pour mémoire, il convient de signaler un complément en marge des enquêtes de l'ALF, reproduit dans le volume d'annexes : *nō jtē* au point 281 (ALF S208), correspondant au point 35 de l'ALPic. (Bruille Saint-Amand).

En outre, le travail documentaire permet de rassembler les mentions citées par Walther von Wartburg dans le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* : Lille *nom jté* et Wodecq *nom nocteu* ‘sobriquet’ (FEW, 7, 177a, s.v. NOMEN) et Lille, Tourc. Mouscron *nom jeté* ‘sobriquet’ (FEW, 5, 14b, s.v. JACTARE).

## 2.4. VERS UNE APPRÉHENSION GLOBALE DU TYPE LEXICAL

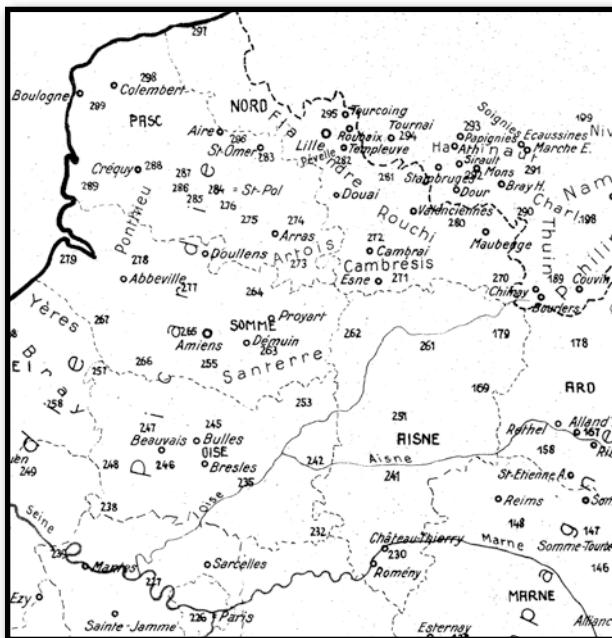
Afin de rassembler les collections de matériaux, il convient d’homogénéiser les référencements des points d’enquête. Un alignement au moins doit être opéré, consistant à désigner tout point d’enquête par un sigle composé à chaque fois par des lettres et par des numéros. Deux options sont envisageables : l’une, minimale, consiste à faire précéder la mention des points de l’ALPic. par la mention « Fr » (pour *France*), ce qui, au vu de l’extension respective des territoires, serait aberrant ; l’autre serait d’adopter la nomenclature mise au point par Raymond Dubois, en distinguant les départements du Pas-de-Calais (PC), du Nord (No), de la Somme (So), de l’Oise (Oi), de l’Aisne (Ai), etc. Une liste systématique des correspondances reste à dresser ; pour des questions de lisibilité, nous conservons la numérotation continue de l’ALPic., mais en faisant précéder les chiffres des initiales du département concerné.<sup>4</sup>

Pour permettre une représentation cartographique satisfaisante, nous avons cédé à l’argument d’autorité, car c’est le FEW

---

<sup>4</sup> Notons que l’ALW déborde des limites administratives belges en trois point français, désignés par les sigles No 1 (Tourcoing), No 2 (Wambrechies) et No 3 (Ascq), qui forment un pont entre la zone tournoisienne et l’enclave des villages de Ploegsteert et Comines, coincés entre le territoire français et les parlers germaniques. Les points 1 à 3 de l’ALPic. étant quant à eux situés dans le Pas-de-Calais (PC), ceci ne fait pas de difficulté.

qui nous a fourni le document initial.



*CARTE 3, EXTRAIT DE LA CARTE DE BASE DU FEW*

Cette carte (téléchargeable à l'adresse [http://www.atlf.fr/FEW/FEW-Karte\\_20120502.tif](http://www.atlf.fr/FEW/FEW-Karte_20120502.tif)) a d'abord été débarrassée des nombreuses mentions rendant peu lisible tout apport d'information, puis a été enrichie du côté belge de la frontière par un report du découpage administratif de l'ALW. Les rares toponymes conservés sont des guides topographiques pour le lecteur.

Pour ce premier essai de visualisation « pan-picarde », nous représentons l'extension du type <nom jeté> et les occurrences des formes *nochét*, *nochèt*...



CARTE 4 : REPRÉSENTATION DE  
TOUS LES TYPES <NOM JETÉ> ET APPARENTÉS

Quant au détail des formes, nous pourrions le présenter comme suit, selon les conventions de l'ALW (la seule des trois entreprises atlantographiques envisagées fournissant les matériaux sous forme de tableau),<sup>5</sup> mais avec une transcription phonétique en

<sup>5</sup> Ainsi, comme il est d'usage dans l'ALW, les formes entre crochets sont des typisations représentées par leur équivalent français, tandis que les grasses sont réservées à l'orthographe Feller, orthographe usuelle tenant compte de la prononciation mais ne s'embarrassant pas de légères variantes phonétiques. Pour plus de détail sur les conventions de l'ALW, voir Baiwir 2014.

API. Notons que cette présentation se nourrit de l'analyse étymologique présentée ci-après autant qu'elle l'enrichit, dans un processus dialectique dont n'apparaissent ici que les résultats :

- |  |
|--|
| <p><b>1. a.</b> &lt;nom jeté&gt; : <i>nō ſte</i>: No 1, 2, 3, 13, 14, 16, 23, 24, 35, 36, 43; To 1 (ou <i>nēō ſte</i>), 7, 94, 99   <i>nō ſtø</i>: No 33   <i>nō ſtø</i> To 39   <i>nēō ſte</i>: To 1, 78   <i>nēō ſtø</i>: To 73   <i>nāw.ſte</i>: To 6   <i>nɔ ſtø</i> A '52   <i>nɔ ſtø</i>: No 15.</p> <p><b>b.</b> &lt;nom nom jeté&gt; : <i>nō nɔ ſtē/ə A</i> 7   <i>nō nɔ ſtø A</i> 2.</p> <p><b>2. a.</b> <b>nonchét, nôchét, nochèt...</b> : <i>nɔ ſe</i> No 39   <i>no ſe</i> To 2, 28   <i>no ſe</i> No 34   <i>no ſø</i> No 26   <i>no ſe</i> To 13, 24   <i>nɔ ſe</i> To 27, 37   <i>no ſe</i> To 58   <i>nɔ ſø</i> A 12, '20   -ə A '10, 28, 55   <i>nɔ ſø</i> To '71.</p> <p><b>b.</b> &lt;nom d'ochét&gt; : <i>nō d oſe</i> No 25</p> <p><b>c.</b> <b>ochète</b> (fém.) : <i>oſet</i> No 23.</p> |
|--|

L'analyse aréologique permet d'emblée de mesurer, d'une part, l'homogénéité de l'aire, et d'autre part, l'antériorité d'un premier type, <nom jeté> (1.a.), sur les autres, plus rares.

Il manque encore une pièce au puzzle : la présence d'une forme infinitive de type <nom jeter>, relevée en marge des enquêtes de l'ALW en quelques points (To 27, 27, 99 ; A 2, 7 et 28), mais probablement présente plus largement. Dans le syntagme <nom jeté>, le second élément est donc bien vu comme un participe passé désignant une action. Le signifié de ces désignations possède donc un sème patent de performativité. Le surnom, c'est un nom *en tant qu'il est donné par la communauté*.

Lon analyse dès lors sans peine les formes *nonchét, nôchét, nochèt* (2.a.) comme des formations régressives issues du verbe. Quant au <nom nom jeté> (1.b.), il s'agit d'un syntagme redon-

dant mais logique ; le « simple » <nom jeté> n'étant plus compris est réinterprété comme un adjectif, devant s'appuyer sur un substantif (Cotton 1951 : 122 et voir la mention de Wodecq *in FEW*).

Chronologiquement, il y a donc la formation d'un infinitif sur la base du syntagme nominal <nom jeté>, permettant d'une part une réinterprétation du syntagme nominal en un participe passé pouvant à son tour déterminer le substantif <nom> (<nom nom jeté>), d'autre part la création d'un déverbal, <nochet>.

Le même mécanisme — opacification de la formation, changement de catégorie grammaticale, renforcement par un nouveau noyau syntagmatique — explique le type <nom d'ochét> (2.b.), dont la forme a subi une modification supplémentaire : le *n*- initial a acquis un caractère occlusif pour passer à *d*-, dès lors découpable et analysable comme une préposition. Le témoignage le plus avancé de ces bouleversements morpho-phonologiques est celui de la forme féminine *ochète* (2.c.), avec ellipse d'un élément (quelle que soit la nature de celui-ci) et changement de genre.

Dans le cas qui nous occupe, la réunion des matériaux belges et français semble bien permettre l'appréhension d'une famille lexicale dans sa totalité — et dans sa complexité. La famille du <nom jeté> est ainsi réunie, analysée et expliquée. Mais cet examen nous a permis également de mettre en évidence des mécanismes et une analyse sémantique : un surnom, c'est avant tout le résultat d'une action. Dès lors, d'autres formes dialectales se dénoncent comme des formations déverbales, avec ou sans suffixe ; ainsi des types <nom mis>, <surnommage> ou <rebaptisage>, présents en Wallonie. On constatera que dans les deux derniers cas, le verbe servant de base au substantif est lui-même affublé d'un préfixe.

### 3. PROLONGEMENTS : LE TYPE <SOBRIQUET>

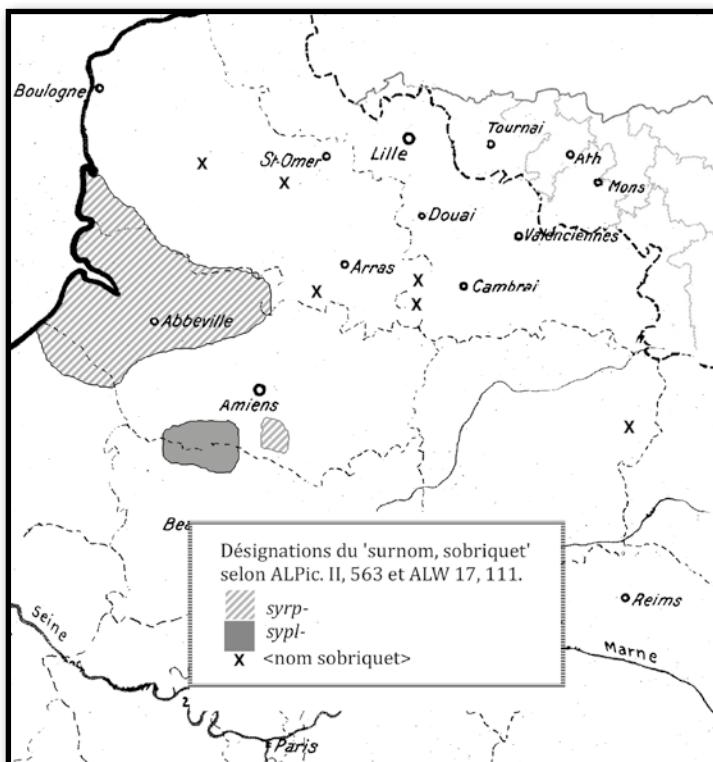
Tout en dépassant le cadre de notre étude, cette conclusion guide naturellement vers une autre question : *quid* du français *sobriquet* ? Classé au sein d'une série dans les matériaux inconnus du FEW (22/1, 150b *sobriquet*), le mot n'a jusqu'à présent pas reçu d'explication étymologique convaincante. Ainsi dans la notice étymologique du TLF peut-on lire que son origine est inconnue, « *soubz* et *briquet* pouvant n'être qu'une altération d'une base qui échappe (*cf.* DAUZAT *Ling. fr.*, p. 259). Ni le lat. *beccus* « bec » [...], ni le m. néerl. *bricke* [...] ne semblent des étymons satisfaisants ».

Toutefois, il nous semble que deux séries de données sont à prendre en compte. La première, celle du mode de création mis en évidence ci-dessus, ne semble *a priori* pas opérante pour fr. *sobriquet*. Mais la seconde, celle de l'inscription du mot dans une famille, pourrait reposer autrement la question.

Ainsi, le FEW mentionne une trentaine d'items apparentés, dont deux, un peu esseulés, sont des formes présentant une métathèse du *-r-* : pic. *surpicket* et Lisieux *sourbiquet*. L'examen du domaine picard français allonge considérablement la liste de ces formes avec antéposition du *-r-* : (en API) *syrpitſe* aux points PC 27; So 67, 68, 69, 70, 72, 74, 75, 76 et 85; *syrpike* aux points So 68 et 101. On remarquera que ces formes présentent en outre une occlusive sourde, là où le français présente une sonore. Il s'agit d'une zone homogène et bien nette, à l'intérieur de laquelle n'apparaissent pas de formes en *-br-*.

Trois formes hybrides, mais dont deux sont jugées douteuses par l'enquêteur et / ou les témoins, apparaissent également : *sybritſe* au point So 71, *syrbrike* au point Oi 115 (?), *subritſe* au point Oi 126 (?). Avec une sourde, citons également les formes *syplike* aux points So 99 et Oi 109 et *syplitſe* aux points So 100 et Oi 108.

Enfin, au nord et à l'est de ces zones, on relève le syntagme <nom sobriquet>, où le second élément est plus sûrement considéré comme un adjectif que comme un substantif en apposition (aux points PC 18, 20, 49, 58, 60 ; Ai 107 de l'ALPic. et aux points Ph 61 et D 94 de l'ALW — ces deux derniers points étant en dehors du domaine picard). Soit la carte suivante, où l'homogénéité de la zone hachurée est un indice de l'autochtonie du traitement phonétique qu'elle présente :



CARTE 5 : RÉPARTITION DES PRINCIPALES FORMES  
DE LA FAMILLE DE FR. SOBRIQUET CITÉES SUPRA

Les formes métathésées, bien que minoritaires, semblent bien représenter le traitement phonétique local, remplacé ailleurs par une forme française. Ces formes pourraient-elles réorienter l'analyse du type lexical vers une construction dont le premier formant serait le préfixe <sur->, et non <sous->, vers quoi tend naturellement l'analyse ? C'est ce que suggère le rapprochement avec les formations telles que <surnommage>. La valeur sémantique du préfixe <sur-> ('au-dessus de, par-dessus') ne fait d'ailleurs pas obstacle à cette identification. Parmi les nombreux exemples cités par le TLF, on retiendra les pièces de vêtement que l'on enfile par-dessus un autre : *surbotte* 'botte de protection', *surculotte* 'pantalon ouvert sur le côté, porté sur la culotte d'uniforme', mais aussi *surmaillot*, *surpantalon*, *surveste*, etc. Parmi les formations à partir d'un verbe, on citera des exemples où le dérivé désigne « une opération qui se fait à la surface de qqc. ou par-dessus le bord de qqc. » : *surfiler*; *surjeter*, *surglacer* ('déposer à la surface d'un entremets ou d'une confiserie un glacé de sucre'), *surlier*; *surigner*; etc.

Revenons à présent sur l'apport sémantique du <nom jeté>. On a constaté l'importance du trait performatif dans diverses désignations du 'surnom', apparaissant dans le mode de formation déverbal. Si la formation de fr. *sobriquet* obéit au même modèle, les formes picardes pourraient être des participes passés. Cette analyse n'est pas contredite par les mentions de type <nom sobriquet (en fait, *sobriqué*?)>, même s'il est difficile, à ce stade, de se prononcer sur l'ancienneté de celles-ci.

La proposition que nous soumettons à la sagacité des étymologistes du français est donc une typisation en <sur + participe passé du premier groupe>. Il reste évidemment à identifier la base verbale, dont les premiers phonèmes devraient être *bik-* ou *pik-*. L'enquête devra évidemment prendre en compte le séman-

tisme du verbe initial et la motivation de la formation — critères que semblent remplir les termes de couture que sont *piquer*, *sur-piquer*, *surpiqûre*, ce dernier étant défini par le TLF comme une «piqûre apparente exécutée en guise d'ornement». Envisager le surnom comme une décoration piquée au plastron de son porteur, voilà qui est tentant... Mais il ne s'agit là que d'une piste parmi toutes celles qu'ouvre l'intégration des matériaux dialectaux dans les travaux d'histoire et d'étymologie du français, piste qui par ailleurs dépasse largement le cadre de cet article.

#### 4. CONCLUSIONS

Nous espérons avoir montré à quel point les matériaux de l'ALPic. et de l'ALW sont, moyennant quelques précautions, parfaitement complémentaires. Si toutes les questions méthodologiques n'ont pas été réglées — il ne s'agissait ici que d'un premier tour d'horizon, notre exemple particulier illustre, nous le pensons, l'intérêt et la richesse de la démarche, valorisant une méthode éprouvée d'analyse étymologique, celle de l'ALW, et rassemblant les données de tout le domaine picard, enfin. Permettre à l'ALW et à l'ALPic. de s'enrichir mutuellement ne pourrait qu'améliorer la connaissance et la compréhension que nous avons d'un domaine linguistique qui peine à se définir et à s'envisager dans sa globalité. Si l'on opère une comparaison entre les données publiées de l'*Atlas linguistique et ethnographique picard* et les données (publiées ou inédites) de l'*Atlas linguistique de la Wallonie*, c'est pas moins de 600 notions ou faits grammaticaux qui pourraient être soumis à l'analyse.

Esther Baiwir  
Univ. Lille, EA 1061 - ALITHILA - Analyses Littéraires et  
Histoire de la Langue, F-59000 Lille, France

## BIBLIOGRAPHIE

ALF = Jules Gilliéron et Edmond Edmont, *Atlas linguistique de la France*, Paris, 1902-1920.

ALPic. = Fernand Carton et Maurice Lebègue, *Atlas linguistique et ethnographique picard*, Paris, Editions du C.N.R.S., t. 1, 1989; t. 2, 1997.

ALW = Louis Remacle / Élisée Legros / Jean Lechanteur / Marie-Thérèse Counet / Marie-Guy Boutier / Esther Baiwir, *Atlas linguistique de la Wallonie. Tableau géographique des parlers de la Belgique romane*, Liège, Vaillant-Carmanne/Université de Liège, 1953- (10 tomes).

Baiwir, Esther, « Les niveaux d'analyse dans la microstructure de l'*Atlas linguistique de la Wallonie* », in *Estudis Romànics* 36, 2014, pp. 395-403.

Cotton, Gérard, « Les sobriquets de Wodecq [A 7] », in *Dialectes Belgo-romans* 8/2, 1951, pp. 122-142.

Debrie, René, *Essai d'orthographe picarde*, Amiens, Le Courrier Picard, 1966.

Dubois, Raymond, *Le domaine picard. Délimitation et carte systématique dressée pour servir à l'Inventaire général du « picard » et autres travaux de géographie linguistique*, Arras, Archives du Pas-de-Calais / Sus-Saint-Léger, chez l'auteur, 1957.

Eloy, Jean-Michel, *La constitution du picard : une approche de la notion de langue*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1997.

FEW = Walther von Wartburg, *Französisches etymologisches Wörterbuch*, Bonn, Tübingen, Bâle, Nancy, 1922-2002.

Kristol, Andres, « Gaston Tuaillet. 1923-2011 », in *Revue de Linguistique romane* 76 (2012/2), pp. 612-617.

Landrecies, Jacques, « La recherche en picard : quelques problèmes et perspectives », in *Bien dire et bien apprendre* 21 (« Picard d'hier et d'aujourd'hui »), 2003, pp. 229-242.

Le Dû, Jean, « La disparition du groupe des atlas et l'avenir de la géographie linguistique », in *Le français moderne* LXV, 1997, n°1, pp. 6-12.

TLF = Paul Imbs/Bernard Quemada (dir.), *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle (1789-1960)*, 16 vol., Paris, Éditions du CNRS/Gallimard, 1971-1994.

Tuaillet, Gaston, *Comportements de recherche en dialectologie française*, Éditions du CNRS, Paris, 1976.